

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN

CAUSE TARIFAIRE 1999

R-3397-98

PREUVE EN CHEF :

RÉSULTATS PRO FORMA DE L'EXERCICE 1999

TÉMOINS:

NICOLE BESSETTE, CAROLE PERRON

1 **1. PRÉSENTATION GLOBALE DU DOSSIER DE LA CAUSE TARIFAIRE 1999**

2
3 Ce dossier présente les éléments de la cause tarifaire 1999 et fait état des besoins financiers
4 globaux de Société en commandite Gaz Métropolitain (SCGM) requis afin d'établir les tarifs pour
5 l'exercice financier débutant le 1^{er} octobre 1998.

6
7 L'ensemble des pièces du dossier reflète les revenus et dépenses de SCGM, lesquels tiennent
8 compte de nouveaux principes que SCGM présente dans ce dossier pour les faire reconnaître.
9 Les nouveaux principes réglementaires et tarifaires sont les suivants :

10
11 **➤ Réglementaires**

- 12
- | | | |
|----|----------------------------|---|
| 13 | • Taux de rendement | Pour les fins d'établissement du taux de rendement, |
| 14 | | la Société propose l'adoption d'une formule tel que |
| 15 | | décrit par le Dr. Morin, témoin expert, tel que présenté |
| 16 | | à la pièce SCGM-15, document 2. |
| 17 | | |
| 18 | • Mécanisme incitatif | Révision du mécanisme incitatif à la performance |
| 19 | à la performance | dans le but d'en améliorer l'efficacité, tel que présenté |
| 20 | | à la pièce SCGM-15, document 1. |
| 21 | | |
| 22 | • Modification proposée | Révision de la méthode de calcul de la |
| 23 | au compte régulateur de la | normalisation de la température dans le but d'en |
| 24 | température | améliorer la précision, tel que présenté à la pièce |
| 25 | | SCGM-4, document 2. |
| 26 | | |

1 > **Tarifaires**

- 2
- 3 • Services disponibles pour l'éclatement des tarifs Mise en place de services additionnels répondant aux besoins de certains clients, tel que présenté à la pièce SCGM-18, document 1.
- 4
- 5
- 6
- 7 • Critère et procédures d'interruption au tarif 5 Suivi de la décision D-97-43 : Explication des raisons pouvant causer une interruption de service et proposition d'une procédure de mise en marché de la capacité excédentaire, tel que présenté à la pièce SCGM-18, document 1.
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13 • Tarif résidentiel Mise en place d'un tarif résidentiel qui se rapproche du tarif d'électricité résidentiel afin de rentabiliser le développement résidentiel, tel que présenté à la pièce SCGM-17, document 1.
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18

19 **2. RÉSULTATS PRO FORMA**

20

21 Plus spécifiquement, cette section du dossier présente les résultats pro forma de SCGM

22 pour l'exercice financier se terminant le 30 septembre 1999, le processus budgétaire suivi

23 lors de l'élaboration du présent dossier ainsi que les diverses comparaisons entre le budget

24 1998, la prévision 5/7 de l'exercice en cours et les projections financières 1999.

25

26 La pièce SCGM-2, document 2, présente l'état des revenus d'exploitation pro forma pour

27 l'exercice financier se terminant le 30 septembre 1999. La hausse tarifaire de 12,0 millions \$

28 s'explique comme suit :

		(en millions \$)
1		
2	• Incidence des modifications tarifaires	
3	de TCPL (SCGM - 2, document 8)	9,8
4		
5	• Impact de la cotisation provinciale de la dette	
6	australienne suite à l'entente intervenue	
7	entre Revenu Québec et SCGM	
8	(Section SCGM - 11)	2,2
9		
10	• Modification du taux de la redevance à la Régie	
11	(SCGM – 10, document 1)	(4,2)
12		
13	• Modification à la loi relative à la taxe sur le réseau de	
14	transmission (SCGM-10, document 1)	(2,1)
15		
16	• Impact des opérations courantes	<u>4,3</u>
17		10,1
18	• Quote-part du distributeur de la contribution	
19	à la baisse des tarifs à la suite de la	
20	mise en place du mécanisme incitatif à la	
21	performance pour l'exercice 1999	
22	(SCGM – 15, document 1)	<u>1,9</u>
23		<u>12,0</u>

1 **3. PROCESSUS BUDGÉTAIRE**

2
3 Le processus retenu pour 1999 est essentiellement le même que celui suivi en 1998. La pièce
4 SCGM-2, document 4, présente de façon sommaire le processus général.

5
6 La première étape a nécessité la mise à jour des prévisions 1998 de façon à utiliser comme
7 référence, pour 1999, les projections 5/7 1998. Tous les secteurs de l'entreprise ont été mis à
8 contribution afin d'élaborer les prévisions de l'année 1999.

9
10 Nous serons en mesure au cours des audiences de déposer au dossier nos plus récentes
11 prévisions financières quant à l'exercice en cours. Étant donné que les audiences devraient se
12 tenir au mois de juin, ces prévisions seront basées sur 7 mois réels et 5 mois projetés.

13
14
15 **4. COMPARAISON ENTRE LE BUDGET 1998, LA PROJECTION 5/7 1998**
16 **ET LE BUDGET 1999**

17 (Pièce SCGM-2, documents 5 et 6)

18
19 **4.1 Analyse des variations entre le budget 1998 et la prévision 5/7 1998**

20 > **Revenus**

21 Les volumes totaux que nous prévoyons distribuer sont de 221,4 MMMpc, soit
22 2,3 MMMpc supérieurs au budget 1998 dus principalement à une disponibilité de
23 capacité de transport plus élevée que prévu sur le marché secondaire. En effet,
24 1,7MMMpc de plus ont été livrés au tarif 5, volet 2.

1 Les volumes de ventes prévus de 221,4 MMMpc reflètent l'effet sur les volumes
2 résultant de la tempête de verglas que le Québec a connu en janvier dernier. En fait,
3 nos estimés préliminaires nous indiquent que la réduction des volumes reliés au
4 verglas s'élève à 1 MMMpc, soit 0,6 MMMpc aux petit et moyen débits et 0,4 MMMpc
5 aux ventes grandes entreprises. Nous faisons l'hypothèse que cette perte a été
6 compensée par une baisse équivalente du niveau des interruptions. Nous sommes
7 à compléter notre réclamation auprès des assureurs. La prévision 5/7 1998 reflète
8 le fait que les assureurs devraient nous compenser pour la totalité des revenus
9 manquants, soit 2,2 millions \$. Advenant, qu'une pleine compensation ne soit pas
10 reçue des assureurs, le manque à gagner viendra réduire des revenus de l'exercice
11 en cours.

12
13 La hausse des revenus de 40,2 millions \$ par rapport au budget 1998 est attribuable
14 à l'augmentation du coût de la marchandise de 25,4 millions \$ et à des livraisons
15 plus élevées et à des revenus générés par des engagements contractuels de la part
16 des clients différents de ceux anticipés au budget 1998, pour un montant de
17 14,8 millions \$.

18
19 **➤ Coût de transport, d'entreposage et de marchandise**

20 Le coût de transport, d'entreposage et de marchandise est en hausse de
21 33,5 millions \$, et se situe à 720,9 millions \$. Cette augmentation est attribuable
22 principalement au coût de la marchandise pour un montant de 25,4 millions \$. Le
23 gaz de compression et les frais de transport additionnels du volet 2 présentent une
24 hausse respective de 2,7 millions \$ et de 2,4 millions \$. Le solde de la variation, soit
25 une hausse de 3,0 millions \$, est expliqué par l'augmentation des volumes de
26 ventes et par différents éléments.

27
28 **➤ Dépenses d'exploitation**

29 Les dépenses d'exploitation prévues pour l'exercice 1998 s'établissent à
30 100,3 millions \$ comparativement à 100,0 millions \$ au budget 1998. L'écart
31 s'explique par les frais encourus pour la mise en place des projets résidentiels.

1 Quant aux dépenses supplémentaires encourues pendant la tempête de verglas,
2 une réclamation de l'ordre de 0,6 million \$ a été effectuée auprès des assureurs. Les
3 dépenses d'exploitation seront augmentées advenant qu'une pleine compensation
4 ne soit pas reçue des assureurs.

5
6 > **Amortissement des immobilisations**

7 L'amortissement des immobilisations prévu pour l'exercice 1998 est de
8 51,5 millions \$, soit 0,2 million \$ supérieur au budget 1998.

9
10 > **Amortissement des frais reportés**

11 L'amortissement des frais reportés est de 27,6 millions \$ pour l'exercice 1998, soit
12 une baisse de 0,7 million \$ par rapport au budget 1998. Cette diminution s'explique
13 par la variation des programmes commerciaux.

14
15 > **Impôt sur le revenu**

16 L'impôt sur le revenu totalise 46,4 millions \$, soit une baisse de 0,4 million \$ par
17 rapport au budget 1998.

18
19 **4.2 Analyse des variations entre la prévision 5/7 1998 et le budget 1999**

20 > **Revenus**

21 Dans le budget 1999, les volumes totaux sont en hausse de 3,5 MMMpc par rapport
22 au 5/7 1998 dus à la concrétisation de nouvelles ventes ainsi qu'à une économie en
23 croissance et ce, malgré une situation concurrentielle défavorable par rapport aux
24 produits pétroliers.

25
26 L'augmentation de 3,5 MMMpc provient d'une hausse de 1,9 MMMpc aux petit et
27 moyen débits et de 3,3 MMMpc aux ventes grandes entreprises considérant un
28 niveau d'interruptions moindre de 1,4 MMMpc. Le solde est expliqué par une
29 réduction des volumes projetés du tarif 5, volet 2 de 1,7 MMMpc.

1 La hausse des revenus de 58,0 millions \$ par rapport à la prévision 5/7 1998 est
2 attribuable, d'une part, à l'augmentation du coût de la marchandise de
3 52,3 millions \$ et, d'autre part, à des livraisons plus élevées et à des engagements
4 contractuels de la part des clients différents de ceux prévus à la prévision 5/7 1998,
5 pour un montant de 5,7 millions \$.

6
7 **➤ Coût de transport, d'entreposage et de marchandise**

8 Le coût de transport, d'entreposage et de marchandise augmente de 68,8 millions \$
9 et se situe à 789,7 millions \$ dans le budget 1999. L'augmentation provient
10 principalement du coût de la marchandise pour un montant de 52,3 millions \$ et
11 d'une hausse tarifaire de 10,1 millions \$ de TCPL (ce montant exclut l'impact sur la
12 base de tarification). Le gaz de compression, l'entreposage St-Flavien ainsi que
13 l'augmentation des volumes de ventes et autres présentent respectivement une
14 hausse de 3,5 millions \$, de 2,6 millions \$ et de 2,7 millions \$. Le solde de la
15 variation, soit une baisse de 2,4 millions \$, provient des frais de transport
16 additionnels du volet 2.

17
18 **➤ Dépenses d'exploitation**

19 Les dépenses d'exploitation sont 4,1 millions \$ supérieures à celles de la prévision
20 5/7 1998. Le budget 1999 reflète :

- 21 - l'inflation des salaires et autres dépenses de 1,7 % et des salaires des employés
22 heures de 2,0 % pour un total de 1,7 million \$;
- 23 - une 53^e période de paie en moins pour 0,9 million \$;
- 24 - et des besoins supplémentaires au niveau des avantages sociaux pour
25 0,3 million \$.

26
27 De plus, l'augmentation des dépenses d'exploitation provient de nouveaux éléments
28 totalisant 3,3 millions \$, soit :

- 29 - 1,9 million \$ pour le positionnement dans le marché résidentiel;
 - 30 - 0,6 million \$ pour l'efficacité énergétique;
 - 31 - 0,3 million \$ pour le développement du marché GNV;
- 32

- 1 - 0,4 million \$ pour le positionnement stratégique en matière de transport et
2 d'approvisionnement gazier;
3 - 0,1 million \$ pour les activités réglementaires.
4

5 Finalement, un excédent de 0,3 million \$ prévu à la prévision 5/7 1998 pour le
6 développement résidentiel est retranché au budget 1999.
7

8 ➤ **Amortissement des immobilisations**

9 La dépense d'amortissement des immobilisations projetée en 1999 est de
10 55,4 millions \$ comparativement à 51,5 millions \$ pour la prévision 5/7 1998 reflétant
11 l'impact des investissements effectués en 1998.
12

13 ➤ **Amortissement des frais reportés**

14 L'amortissement des frais reportés se situe à 29,0 millions \$, soit une hausse de
15 1,4 million \$ comparativement à la prévision 5/7 1998. L'amortissement des
16 développements informatiques représente une augmentation de 1,8 million \$. La
17 cotisation provinciale reliée au financement en dollars australiens et la variation dans
18 l'ajustement tarifaire relié aux infrastructures entraînent respectivement des hausses
19 de 1,0 million \$ et 0,5 million \$. Quant aux amortissements des frais reportés reliés
20 aux comptes de stabilisation tarifaire, ceux-ci représentent une baisse de
21 0,8 million \$. Finalement, les revenus reportés reliés aux redevances à la Régie
22 enregistrés en 1998, résultant du changement de taux de la redevance expliqué à
23 la pièce SCGM-10, document 1, ont été amortis en totalité durant l'exercice 1999,
24 soit une économie de 1,1 million \$.

1 ➤ **Impôts fonciers et redevances**

2 Les impôts fonciers et redevances sont en baisse de 5,1 millions \$. Cette réduction
3 est expliquée, d'une part, par une baisse de 3,0 millions \$ des redevances à la
4 Régie attribuable à une modification du taux de la redevance et, d'autre part, par une
5 diminution de 2,1 millions \$ de la taxe sur le réseau de transmission due à une
6 modification à la loi sur la fiscalité municipale. Ces deux éléments sont expliqués
7 davantage à la pièce SCGM-10, document 1.

8
9 ➤ **Impôt sur le revenu**

10 L'impôt sur le revenu avant la hausse tarifaire totalise 41,9 millions \$, soit une baisse
11 de 4,5 millions \$ par rapport au 5/7 1998 résultant, d'une part, de la baisse du
12 revenu net d'exploitation de 3,7 millions \$ et, d'autre part, des différences de
13 synchronisation de 0,8 million \$.

14
15 **5. TRAITEMENT RÉGLEMENTAIRE DU VOLET 2 SAISONNIER**

16
17 Dans sa décision D-98-23, la Régie mentionne qu'elle se propose de réexaminer, à l'occasion
18 de toute demande de reconduction du volet 2, le traitement réglementaire des revenus y
19 afférents.

20
21 La préoccupation de la Régie semble provenir du fait qu'elle est sous l'impression que la marge
22 brute provenant du volet 2 saisonnier n'a pas été projetée dans le dossier tarifaire. Cette
23 perception provient sans doute du fait que, lors de la proposition de ce volet du tarif interruptible,
24 SCGM avait indiqué son intention de ne pas effectuer de telles projections. Cependant, la réalité
25 s'est avérée différente.

26
27 Nous aimerions, à ce titre, préciser que dès la cause tarifaire de 1997, nous avons projeté des
28 volumes, des revenus et des coûts de transport pour le tarif 5, volet 2 saisonnier. Cela signifie
29 d'une part, que les tarifs des clients sont déjà réduits en début d'année et, d'autre part, que ce
30 n'est que l'écart entre ce qui est prévu et le réel qui affecte les résultats. Il s'agit donc du même
31 traitement réglementaire que pour toute autre projection du dossier tarifaire.

- 1
2 L'entreprise prend ici le risque de la non-réalisation de ces volumes et en ce sens, le
3 nivellement n'est pas requis.
4
5 Nous avons d'ailleurs inclus dans le présent dossier tarifaire 5 Bcf pour le tarif 5, volet 2,
6 saisonnier.

Etat du revenu d'exploitation pro-forma
Période de 12 mois se terminant le 30 septembre 1999
(000 '\$)

No de Ligne	Section de ref.	Description	Projections de l'entreprise de gaz	Tarif TCPL	Cotisation \$ Austra. provinc.	Redevance à la Règle	Taxe sur le réseau transmission	Sous-total	Impact des opérations courantes	Sous-total	Encadrement Réglementaire	Résultats Pro-forma
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
1	4	Ventes de gaz avant rabais	1,184,379					1,184,379		1,184,379		1,184,379
2	3	Rabais à la consommation	(20,479)					(20,479)		(20,479)		(20,479)
3		Revenu additionnel requis	0	9,837	2,202	(4,168)	(2,131)	5,740	4,349	10,089	1,939	12,028
4		Ventes après rabais	1,163,900	9,837	2,202	(4,168)	(2,131)	1,169,640	4,349	1,173,989	1,939	1,175,928
5	5	Coût de transport, d'entreposage et de marchandise	779,565	10,087	0	0	0	789,652	0	789,652	0	789,652
6			384,335	(250)	2,202	(4,168)	(2,131)	379,988	4,349	384,337	1,939	386,276
7	2	Autres revenus d'exploitation	2,286	0	0	0	0	2,286	0	2,286	0	2,286
8		Marge bénéficiaire brute	386,621	(250)	2,202	(4,168)	(2,131)	382,274	4,349	386,623	1,939	388,562
9		Dépenses										
10	7	Dépenses d'exploitation	104,353					104,353		104,353		104,353
11	8	Amortissement des immobilisations	55,419					55,419		55,419		55,419
12	9	Amortissement des frais reportés	29,142		986	(1,104)		29,024		29,024		29,024
13	10	Impôts fonciers et autres	29,459			(2,985)	(2,131)	24,343		24,343		24,343
14	11	Impôt sur le revenu	43,307	(92)	812	(29)	0	43,997	1,605	45,603	715	46,317
15		Total des dépenses	261,680	(92)	1,798	(4,118)	(2,131)	257,136	1,605	258,742	715	259,456
16		Revenu net d'exploitation	124,941	(158)	404	(50)	0	125,138	2,744	127,881	1,224	129,106
17	12	Base de tarification moyenne	1,401,593	(1,729)	4,435	(552)	0	1,403,747	0	1,403,747		1,403,747
18		Taux de rendement sur la base de tarification moyenne	8.91%					8.91%		9.11%		9.20%

Colonne (2) SCGM-2, document 8

Colonne (4) SCGM-10, document 1, page 3 de 4, ligne 23

Colonne (5) SCGM-10, document 1, page 4 de 4, ligne 11

Colonne (9) SCGM-15, document 1

Colonne (10) SCGM-2, document 5

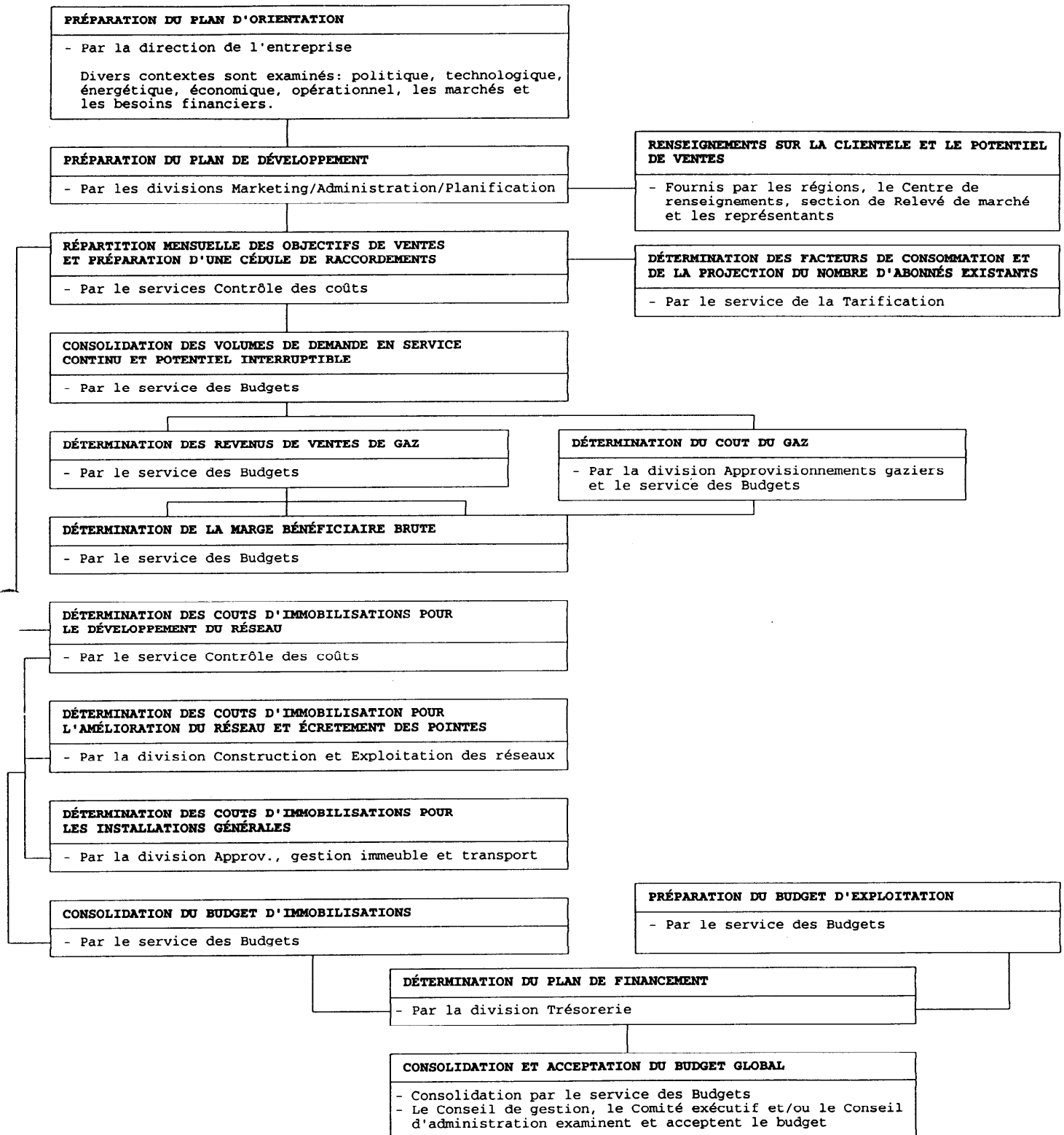
SOCIETE EN COMMANDITE GAZ METROPOLITAIN

REVENU DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION
REQUIS POUR L'ANNEE FINANCIERE 1999

(000 \$)

<u>No de ligne</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
1	Ventes de gaz avant rabais (SCGM-2, doc.2 , col.10 , ligne 1)	1,184,379
2		
3	Revenu des ventes hors franchise (SCGM-4 Doc.1 col.3 ligne 32)	<u>0</u>
4		
5	Revenus des ventes dans la franchise	1,184,379
6		
7	Marchandise (SCGM-4 , doc.1 , col.3 , ligne 44)	<u>(486,860)</u>
8		
9	Revenu de transport et distribution de base	<u>697,519</u>
10		
11		
12	Revenus additionnels requis (SCGM-2 , doc. 2 , col.8 , ligne 3)	<u>10,089</u>
13		
14	Revenu de transport et distribution requis	707,608
15		
16	Encadrement réglementaire (SCGM-2 , doc. 2 , col.9 , ligne 3)	<u>1,939</u>
17		
18	Revenu de transport et distribution requis pour	
19	l'établissement des tarifs	709,547
20		
21	Marchandise	<u>486,860</u>
22		
23	Vente de gaz avant rabais et incluant les revenus additionnels requis	<u>1,196,407</u>

LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE



Evolution du revenu net d'exploitation
Période de 12 mois se terminant le 30 septembre 1999
(000\$)

No de Ligne	Description	Budget 1998 (D-97-34)	Réel 5/7'98	Budget 1999	Réel 5/7'98 Vs Budget 98	Budget 99 Vs Réel 5/7'98
1	Franchise					
1.1	VOLUMES (MMMpc)	<u>218.8</u>	<u>221.4</u>	<u>224.9</u>	<u>2.6</u>	<u>3.5</u>
1.2	VOLUMES (10 3 M 3)	<u>6,199.3</u>	<u>6,271.8</u>	<u>6,372.7</u>	<u>72.5</u>	<u>100.9</u>
2	Hors franchise					
2.1	VOLUMES (MMMpc)	<u>0.3</u>	<u>0.0</u>	<u>0.0</u>	<u>(0.3)</u>	<u>(0.0)</u>
2.2	VOLUMES (10 3 M 3)	<u>8.5</u>	<u>0.1</u>	<u>0.0</u>	<u>(8.4)</u>	<u>(0.1)</u>
	REVENUS					
3	Ventes de gaz avant rabais	1,090,614	1,128,892	1,194,468	38,278	65,576
4	Rabais à la consommation	<u>(24,908)</u>	<u>(22,950)</u>	<u>(20,479)</u>	<u>1,958</u>	<u>2,471</u>
5	Ventes après rabais	1,065,706	1,105,942	1,173,989	40,236	68,047
6	COUT DE TRANSPORT, D'ENTREPOSAGE ET DE MARCHANDISE	<u>687,439</u>	<u>720,892</u>	<u>789,652</u>	<u>33,453</u>	<u>68,760</u>
7	Bénéfice brut sur ventes de gaz	378,267	385,050	384,337	6,783	(713)
8	AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION	<u>2,331</u>	<u>2,352</u>	<u>2,286</u>	<u>21</u>	<u>(66)</u>
9	MARGE BENEFICIAIRE BRUTE	380,598	387,402	386,623	6,804	(779)
10	DEPENSES					
11	Dépenses d'exploitation	99,997	100,300	104,353	303	4,053
12	Amortissement des immobilisations	51,289	51,530	55,419	241	3,889
13	Amortissement des frais reportés	28,314	27,614	29,024	(700)	1,410
14	Impôts fonciers et autres	29,411	29,334	24,343	(77)	(4,991)
15	Impôt sur le revenu	<u>46,834</u>	<u>46,439</u>	<u>45,603</u>	<u>(395)</u>	<u>(836)</u>
16	Total des dépenses	<u>255,845</u>	<u>255,217</u>	<u>258,742</u>	<u>(628)</u>	<u>3,525</u>
17	Revenu net d'exploitation	<u>124,753</u>	<u>132,185</u>	<u>127,881</u>	<u>7,432</u>	<u>(4,304)</u>
18	Trop perçu	<u>0</u>	<u>(5,847)</u>	<u>0</u>	<u>(5,847)</u>	<u>5,847</u>
19	Revenu net d'exploitation permissible	<u>124,753</u>	<u>126,338</u>	<u>127,881</u>	<u>1,585</u>	<u>1,543</u>

ÉVOLUTION DES BESOINS GLOBAUX
COMPARAISON AVEC LE BUDGET 1998 ET AVEC LA PRÉVISION 5/7 1998
12 mois au 30 septembre 1999
(millions \$)

		Volume MMMpc <u>(1)</u>	Montant <u>(2)</u>	(Augmentation) · Réduction tarifaire <u>(3)</u>
1	REVENUS:			
2				
3	Budget 1998	219,1	1 065,7	
4	Variation du coût de la marchandise		25,4	
5				
6	Petit et moyen débits :			
7	- Hausse des volumes	0,3	1,6	
8	- Mixture de la clientèle		0,7	
9	- Écrêtements de pointe et retraits interdits		0,5	
10	- Impact du verglas	(0,6)	(2,9)	
11				
12	Grandes entreprises - continu			
13	- Hausse des volumes	4,2	7,4	
14	- Variation volume souscrit, contrats long terme,			
15	retraits interdits, écrêtements		2,5	
16	- Impact du verglas	(0,4)	(0,7)	
17				
18	Grandes entreprises - interruptible			
19	- Hausse des volumes potentiels	0,3		
20	- Hausse des interruptions	<u>(3,9)</u>		
21		(3,6)	(5,1)	
22	- Impact du verglas	1,0	1,4	
23	- Surprime des revenus du tarif 5, volet 2	1,7	4,6	
24	- Variation volume souscrit, contrats long terme,			
25	retraits interdits, écrêtements		1,9	
26				
27	Rabais tarifaires		2,0	
28	Réduction des volumes des ventes hors franchise	(0,3)	(1,3)	
29	Réclamations aux assurances-verglas		2,2	
30	Prévision 5/7 1998	<u>221,4</u>	<u>1 105,9</u>	

ÉVOLUTION DES BESOINS GLOBAUX
COMPARAISON AVEC LE BUDGET 1998 ET AVEC LA PRÉVISION 5/7 1998
12 mois au 30 septembre 1999
(millions \$)

		Volume MMMpc <u>(1)</u>	Montant <u>(2)</u>	(Augmentation) Réduction tarifaire <u>(3)</u>
1	REVENUS (SUITE)			
2				
3	Prévision 5/7 1998	221,4	1 105,9	
4	Variation du coût de la marchandise		52,3	
5				
6	Petit et moyen débits :			
7	- Hausse des volumes	1,9	9,9	
8	- Mixture de la clientèle		(2,0)	
9	- Écrêtements de pointe et retraits interdits		(0,6)	
10	- Impact du verglas	0,6	3,0	
11				
12	Grandes entreprises - continu			
13	- Baisse des volumes	(1,4)	(2,5)	
14	- Variation volume souscrit, contrats long terme,			
15	retraits interdits, écrêtements		(2,1)	
16	- Impact du verglas	0,4	0,7	
17				
18				
19	Grandes entreprises - interruptible			
20	- Hausse des volumes potentiels	3,3		
21	- Réduction des interruptions	<u>1,4</u>		
22		4,7	6,6	
23	- Impact du verglas	(1,0)	(1,5)	
24	- Surprime non prévue au tarif 5, volet 2	(1,7)	(4,6)	
25	- Variation volume souscrit, contrats long terme,			
26	retraits interdits, écrêtements		(1,5)	
27				
28	Rabais tarifaires		2,5	
29	Réclamation aux assurances-verglas		(2,2)	
30	Budget 1999	<u>224,9</u>	<u>1 163,9</u>	98,2

ÉVOLUTION DES BESOINS GLOBAUX
COMPARAISON AVEC LE BUDGET 1998 ET AVEC LA PRÉVISION 5/7 1998
12 mois au 30 septembre 1999
(millions \$)

	Volume MMMpc <u>(1)</u>	Montant <u>(2)</u>	(Augmentation) Réduction tarifaire <u>(3)</u>
1 COÛT DE TRANSPORT, D'ENTREPOSAGE			
2 ET DE MARCHANDISE			
3			
4 Budget 1998		687,4	
5 Variation du coût de la marchandise		25,4	
6 Gaz de compression		2,7	
7 Volet 2 - frais de transport additionnels		2,4	
8 Augmentation des volumes de ventes et autres		<u>3,0</u>	
9 Prévision 5/7 1998		720,9	
10 Variation du coût de la marchandise		52,3	
11 Gaz de compression		3,5	
12 St-Flavien		2,6	
13 Hausse anticipée de TCPL		10,1	
14 Volet 2 - frais de transport additionnels		(2,4)	
15 Augmentation des volumes de ventes et autres		<u>2,7</u>	
16 Budget 1999		<u><u>789,7</u></u>	(102,3)
17			
18			
19 AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION:			
20			
21 Budget 1998, prévision 5/7 1998 et budget 1999		<u><u>2,3</u></u>	-
22			
23 DÉPENSES D'EXPLOITATION:			
24			
25 Budget 1998		100,0	
26 Projet - Développement résidentiel		0,3	
27 Dépenses encourues - verglas		0,6	
28 Assurance-verglas		<u>(0,6)</u>	
29 Prévision 5/7 1998		100,3	
30 Inflation		1,7	
31 Besoins supplémentaires avantages sociaux		0,3	
32 53e période de paie		(0,9)	
33 Développement résidentiel		1,9	
34 Excédent prévu au 5/7 pour résidentiel		(0,3)	
35 Efficacité énergétique		0,6	
36 Développement du GNV		0,3	
37 Position stratégique de transport et approvisionnement		0,4	
38 Réglementation		<u>0,1</u>	
39 Budget 1999		<u><u>104,4</u></u>	(4,4)

ÉVOLUTION DES BESOINS GLOBAUX
COMPARAISON AVEC LE BUDGET 1998 ET AVEC LA PRÉVISION 5/7 1998
12 mois au 30 septembre 1999
(millions \$)

		Volume MMMpc <u>(1)</u>	Montant <u>(2)</u>	(Augmentation) Réduction tarifaire <u>(3)</u>
1	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS:			
2				
3	Budget 1998		51,3	
4	Mise à jour des additions de l'exercice 1997		<u>0,2</u>	
5	Prévision 5/7 1998		51,5	
6	Additions de l'exercice 1998		<u>3,9</u>	
7	Budget 1999		<u><u>55,4</u></u>	(4,1)
8				
9	AMORTISSEMENT DES FRAIS REPORTÉS:			
10				
11	Budget 1998		28,3	
12	Programmes commerciaux		<u>(0,7)</u>	
13	Prévision 5/7 1998		27,6	
14	Développements informatiques		1,8	
15	Cotisation provinciale en dollars australiens		1,0	
16	Redevance à la Régie		(1,1)	
17	Comptes de stabilisation tarifaire de 1997		(0,8)	
18	Déficiences infrastructure		<u>0,5</u>	
19	Budget 1999		<u><u>29,0</u></u>	(0,7)
20				
21	IMPÔTS FONCIERS ET REDEVANCES:			
22				
23	Budget 1998 et prévision 5/7 1998		29,4	
24	Redevance à la Régie		(3,0)	
25	Taxe sur le réseau transmission		<u>(2,1)</u>	
26	Budget 1999		<u><u>24,3</u></u>	5,1
27				
28	IMPÔT SUR LE REVENU:			
29				
30	Budget 1998		46,8	
31	Effet de l'exercice 1998		<u>(0,4)</u>	
32	Prévision 5/7 1998		46,4	
33	Baisse du revenu net d'exploitation		(3,7)	
34	Variation dans les différences de synchronisation		<u>(0,8)</u>	
35	Budget 1999		<u><u>41,9</u></u>	4,9

ÉVOLUTION DES BESOINS GLOBAUX
COMPARAISON AVEC LE BUDGET 1998 ET AVEC LA PRÉVISION 5/7 1998
12 mois au 30 septembre 1999
(millions \$)

		Volume MMMpc <u>(1)</u>	Montant <u>(2)</u>	(Augmentation) Réduction tarifaire <u>(3)</u>
1	REVENU NET D'EXPLOITATION:			
2				
3	Variation de la base de tarification			(3,1)
4	et du taux de rendement			
5				
6	HAUSSE TARIFAIRE APRÈS IMPÔT			<u>(6,4)</u>
7				
8	Impôt sur la hausse tarifaire			<u>(3,7)</u>
9				
10	HAUSSE TARIFAIRE AVANT IMPÔT, ET			
11	LA QUOTE-PART DU DISTRIBUTEUR			
12	DE LA CONTRIBUTION À LA BAISSÉ DES TARIFS			<u>(10,1)</u>
13				
14	QUOTE-PART DU DISTRIBUTEUR DE LA			
15	CONTRIBUTION À LA BAISSÉ DES TARIFS			
16				
17	Hausse tarifaire après impôt			(1,2)
18	Impôt sur la hausse tarifaire			<u>(0,7)</u>
19	Hausse tarifaire avant impôt			<u>(1,9)</u>
20				
21	HAUSSE TARIFAIRE APRÈS LA QUOTE-PART			
22	DU DISTRIBUTEUR DE LA CONTRIBUTION À LA			
23	BAISSÉ DES TARIFS			<u>(12,0)</u>

Société en commandite Gaz Métropolitain

Cause tarifaire 1999, R-3397-98

SOMMAIRE DES AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION
12 MOIS AU 30 SEPTEMBRE 1999
(000'\$)

<u>No de ligne</u>	<u>Description</u> (1)	<u>Montant</u> (2)
1	Supplément de recouvrement	2,000
2	Frais de raccordements	132
3	Contribution Vermont Gaz	200
4	Intérêts sur dépôts de clients:	
5	Revenus d'intérêts	253
6	Coûts d'intérêts	(253)
7	Autres	(46)
8	TOTAL	<u>2,286</u>

Incidence des changements tarifaires pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1999

Ligne no	Ordonnances	Périodes	\$	Intérêts	Total
1	TG-5-97	1 novembre 1997 au	(20,000)	(1,000)	(21,000)
2		30 septembre 1998			
3					
4	TG-1-4-97	1 janvier 1998 au			
5		30 septembre 1998	(7,436,000)	(272,000)	(7,708,000)
6					
7					
8	AO-1-TG1-4-97	1 avril 1998 au			
9		30 septembre 1998	4,531,000	126,000	4,657,000
10					
11					
12			(2,925,000)	(147,000)	(3,072,000) (1)
13					
14	Great Lakes	(solde du compte de frais reportés)	(354,000)	(32,000)	(386,000)
15					
16					
17	AO-1-TG1-4-97	1 octobre 1998 au			
18		30 septembre 1999 (voir page 2)	13,545,000		13,545,000
19					
20					
21			<u>10,266,000</u>	<u>(179,000)</u>	<u>10,087,000</u>
22					
23					
24					
25					
26	<u>Impact sur la base de tarification</u>				
27					
28			Valeur inscrite	Base	
29			dans la base	Moyenne	
30					
31		TCPL	(3,072,000)	(1,536,000)	
32		Great Lakes	(386,000)	(193,000)	
33				<u>(1,729,000)</u>	
34					
35					
36				Taux de rendement sur la base	
37				de tarification moyenne	9.11%
38					
39				(157,512)	
40					
41				Gross-up impôt	0.631
42					
43				Impact sur la base de tarification	(249,623)
44					(249,623)
45					<u>9,837,377</u>
46	(1) Tel qu'expliqué dans la lettre à la Régie du 24 avril 1998.				

Société en Commandite Gaz Métropolitain

Cause Tarifaire 1999, R-3397-98

<p align="center">Société en commandite Gaz Métropolitain Évaluation de l'impact de l'augmentation des tarifs de TCPL Proposé pour le 1er avril 1998 Impact de l'augmentation tarifaire sur une base annuelle en 1998/99</p>						
No de Ligne	Description	Prix -- \$/10 ³ M ³			10 ³ M ³	,000\$
		1er avr 98 (1)	1er nov 97 (1)	Écart (3)		
1	Prime fixes FS:					
2	Empress / zone est	984.29	937.28	47.01	200,570	9,429\$
3	Empress / zone nord	807.08	771.45	35.63	3,948	141\$
4				46.79	204,518	9,569\$
5	Transport FS:					
6	Empress / zone est	1.671	1.106	0.565	6,100,105	3,447\$
7	Empress / zone nord	1.351	0.896	0.455	120,085	55\$
8				0.563	6,220,190	3,501\$
9	Transport gaz de l'est	34.031	31.921	2.111	0	0\$
10	Transport gaz du volet 2	0.000	0.000	0.000	143,906	0\$
11	Transport gaz hiver	0.000	0.000	0.000	8,687	0\$
12	Transport gaz d'été	0.000	0.000	0.000	97,131	0\$
13	Service de livraison	0.000	0.000	0.000	28,105	0\$
14				2.011	6,498,019	13,071\$
15	Inventaire:					
16	- Au début	34.031	31.921	2.111	647,625	1,367\$
17	- À la fin	34.031	31.921	2.111	(699,898)	(1,477\$)
18	Variation de l'inventaire				(52,273)	(110\$)
19	Gaz utilisé par la société	34.031	31.921	2.111	(31,375)	(66\$)
20				2.010	6,414,371	12,894\$
21	STS (Parkway/Mtl):					
22	Frais variables	0.360	0.237	0.123	686,025	84\$
23	Prime fixes	230.600	219.490	11.110	48,132	490\$
24	Overrun	7.941	7.453	0.488	61,188	30\$
25						604\$
26	STFT(Parkway/Mtl)					
27	Frais variables	0.360	0.203	0.157	0	0\$
28	Prime fixes	233.080	238.500	(5.420)	425	(2\$)
29						(2\$)
30	WFS (Parkway / Mtl)	0.000	0.000	0.000	0	0\$
31	Fuel utilisé pour:					
32	Injection du GES	34.031	31.921	2.111	2,426	5\$
33	Retraits et transport du GES	34.031	31.921	2.111	7,502	16\$
34	Transport du STS	34.031	31.921	2.111	13,393	28\$
35						49\$
36				2.112	6,414,371	13,545\$
37	Gaz perdu				41,693	0\$
38	Gaz vendu			2.126	6,372,678	13,545\$